



UNION INTERPARLEMENTAIRE
120^{ème} Assemblée et réunions connexes
Addis-Abeba (Ethiopie), 5 - 10 avril 2009



Deuxième Commission permanente
Développement durable,
financement et commerce

C-II/120/DR-am
22 mars 2009

**CHANGEMENTS CLIMATIQUES, MODELES DE DEVELOPPEMENT DURABLE
ET ENERGIES RENOUVELABLES**

***Amendements à l'avant-projet de résolution révisé présentés dans les délais statutaires
par les délégations de la Belgique, du Canada, de la Chine, de Cuba, des Emirats arabes
unis, de l'Espagne, de la France, de l'Indonésie, du Japon, du Maroc, des Philippines,
de la Suisse et de la Turquie***

PREAMBULE

Alinéa 1

Remplacer l'alinéa existant par le texte suivant :

1) ***rappelant le principal modèle de développement durable énoncé dans le rapport de 1987 de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement durable, où il est défini comme répondant aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs,***

(Canada)

Alinéa 2

Remplacer l'alinéa existant par le texte suivant :

2) ***insistant sur le fait que des changements climatiques anthropiques sont déjà observables et qu'il s'agit là d'un enjeu clé pour notre génération, qui pourrait nuire à la capacité des générations à venir de répondre à leurs besoins, qui pourrait exacerber les besoins des démunis et auquel on doit immédiatement remédier par des changements technologiques et sociaux,***

(Canada)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

2) ~~*rappelant que les générations présentes ont droit à une vie saine et productive en harmonie avec la nature et que les activités d'aujourd'hui ne doivent pas nuire à la réalisation*~~

des besoins de développement et des besoins environnementaux des générations actuelles et à venir,

(France)

Nouveaux alinéas 2bis, 2ter et 2quater

Ajouter, après l'alinéa 2, trois nouveaux alinéas, comme suit :

2bis) notant que le développement et le déploiement d'énergies renouvelables sont très prometteurs pour conjuguer les besoins croissants en énergie, particulièrement dans les pays en développement, et compte tenu de la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et futurs,

2ter) saluant le travail du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), lauréat d'un prix Nobel, notamment ses activités en vue de créer et de diffuser de plus amples connaissances au sujet des changements climatiques causés par l'homme et en vue d'établir les fondements des mesures à prendre pour contrer ces changements,

2quater) sachant que l'année 2009 est une année décisive pour la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques tandis que les parties entreprennent de sérieuses négociations pour peaufiner la feuille de route de Bali menant à la consolidation de la réponse mondiale aux changements climatiques à temps pour la 15^{ème} Conférence des Parties qui se tiendra à Copenhague du 7 au 18 décembre 2009,

(Canada)

Alinéa 4

Modifier l'alinéa existant comme suit :

4) se félicitant prenant note de la création le 26 février 2009 à Bonn de l'Agence internationale des énergies renouvelables (IRENA) qui a pour mission de conseiller et de soutenir les pays industrialisés et en développement pour qu'ils augmentent la part des énergies renouvelables dans leur production d'énergie,

(Indonésie)

Alinéa 6

Supprimer l'alinéa.

(France)

Remplacer l'alinéa existant par le texte suivant :

6) notant que le taux d'émissions par habitant de gaz à effet de serre continue d'être beaucoup plus élevé dans les pays industrialisés que dans la plupart des pays en développement et rappelant que les pays industrialisés se sont engagés en 1992 au sein de la CCNUCC à restreindre leurs émissions de gaz à effet de serre d'origine anthropique et à améliorer leurs réservoirs de gaz à effet de serre par des politiques et des mesures qui démontrent qu'ils sont à l'avant-garde des efforts visant à infléchir les tendances à long terme des émissions de gaz à effet de serre d'origine anthropique,

(Canada)

Alinéa 7

Remplacer les alinéas 7, 26, 27 et 28 par un seul alinéa nouveau comme suit :

7) **consciente que l'approvisionnement énergétique est essentiel au développement durable, notamment pour atténuer la pauvreté, mais que l'approvisionnement actuel dépend des combustibles fossiles dont l'utilisation a mené à une accumulation de gaz à effet de serre qui a comme conséquence imprévue de causer des changements climatiques,**

(Canada)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

7) ~~consciente que les économies modernes se caractérisent par des procédés de production d'énergie~~ **les grandes quantités de gaz à effet de serre émises durant l'industrialisation des pays développés** qui constituent les principales sources ~~d'émissions anthropiques~~ de gaz à effet de serre dans l'atmosphère et que les effets des changements climatiques sont déjà observables avec, pour certains, des conséquences dévastatrices,

(Chine)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

7) ~~consciente que les économies modernes~~ **ayant à l'esprit que les émissions traditionnelles des pays industrialisés** se caractérisent par des procédés de production d'énergie qui constituent les principales sources d'émissions anthropiques de gaz à effet de serre dans l'atmosphère et que les effets des changements climatiques sont déjà observables avec, pour certains, des conséquences dévastatrices,

(Indonésie)

Alinéa 8

Supprimer l'alinéa.

(Canada, Suisse)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

8) *rappelant* que, outre le fait qu'elle entraîne une détérioration de la couche d'ozone, l'augmentation considérable **de la concentration** ~~des émissions~~ de gaz à effet de serre **dans l'atmosphère le monde entier** est considérée comme la cause principale du réchauffement planétaire,

(Chine)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

8) *rappelant que,* ~~outre le fait qu'elle entraîne une~~ **la** détérioration de la couche d'ozone, **et** l'augmentation considérable des émissions de gaz à effet de serre dans le monde entier **est** **sont** considérées comme **les** causes principales du réchauffement planétaire,

(Cuba)

Alinéa 9

Modifier l'alinéa existant comme suit :

- 9) *considérant* que la fonte des calottes glaciaires polaires, qui s'accélère rapidement, **et l'augmentation du niveau de la mer** imposent des mesures immédiates,
- (Indonésie)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

- 9) *considérant* que la fonte des calottes glaciaires polaires, qui s'accélère rapidement, **et l'augmentation du niveau de la mer, qui en résulte**, imposent des mesures immédiates,
- (Philippines)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

- 9) *considérant* que ~~la fonte des calottes glaciaires polaires~~ **la réduction de la cryosphère (toutes les glaces et surfaces enneigées)** ~~qui s'accélère rapidement~~, **et** impose des mesures immédiates,
- (Suisse)

Nouvel alinéa 9bis

Ajouter, après le neuvième alinéa, un nouvel alinéa comme suit :

- 9bis) notant que le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat prévoit que d'ici 2100 le niveau moyen de la mer aura augmenté de 9 à 88 cm et submergera des localités côtières de pays tant développés qu'en développement,**

(Philippines)

Alinéa 10

Supprimer l'alinéa.

(Canada)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

- 10) *notant* que les causes du réchauffement planétaire et les effets des changements climatiques sont extrêmement hétérogènes, que la différence **historique** en ~~volumes~~ d'émissions **cumulées de gaz** à effet de serre est clairement démontrée si l'on compare les pays **développés et les pays** en développement, ~~les pays nouvellement développés et les pays industrialisés~~, et qu'il convient par conséquent d'attacher une importance particulière au principe de la responsabilité ~~partagée~~ **commune mais différenciée, qui est profondément enracinée dans la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques,**

(Chine)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

10) *notant* que les causes du réchauffement planétaire et les effets des changements climatiques sont extrêmement hétérogènes, que la différence en volumes d'émissions à effet de serre est clairement démontrée si l'on compare les pays en développement, ~~les pays nouvellement développés~~ et les pays industrialisés, et qu'il convient par conséquent d'attacher une importance particulière au principe de la responsabilité partagée,

(Cuba)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

10) *notant* que les causes du réchauffement planétaire et les effets des changements climatiques sont extrêmement hétérogènes, que la différence en volumes d'émissions à effet de serre est clairement démontrée si l'on compare les pays en développement, les pays nouvellement développés et les pays industrialisés, et qu'il convient par conséquent d'attacher une importance particulière au principe de la responsabilité ~~partagée~~ **commune mais différenciée**,

(France)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

10) *notant* que les causes du réchauffement planétaire et les effets des changements climatiques sont extrêmement hétérogènes, que la différence en volumes d'émissions à effet de serre est clairement démontrée si l'on compare les pays en développement, les pays nouvellement développés et les pays industrialisés, et qu'il convient par conséquent d'attacher une importance particulière au principe ~~de la responsabilité partagée~~ **des responsabilités communes mais différenciées et des capacités respectives des pays**,

(Indonésie)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

10) *notant* que les causes du réchauffement planétaire et les effets des changements climatiques sont extrêmement hétérogènes, que la différence en volumes d'émissions à effet de serre est clairement démontrée si l'on compare les pays en développement, les pays nouvellement développés et les pays industrialisés, et qu'il convient par conséquent d'attacher une importance particulière ~~au principe de la responsabilité partagée~~ **au principe de responsabilités communes mais différenciées**,

(Turquie)

Alinéa 11

Modifier l'alinéa existant comme suit :

11) *rappelant* que le concert des nations se préoccupe depuis la fin des années 70 des changements climatiques, de leurs causes et conséquences et examine les mesures nécessaires, **en termes de réduction des émissions mais aussi en ce qui concerne l'adaptation aux effets des changements climatiques**,

(Suisse)

Alinéas 11 et 12

Remplacer les alinéas 11 et 12 par un nouvel alinéa comme suit :

11) *rappelant* que la question des changements climatiques est à l'ordre du jour international depuis la première Conférence mondiale sur le climat tenue en 1979,

(Canada)

Alinéa 12

Supprimer l'alinéa.

(Canada)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

12) *rappelant* que la communauté internationale s'est penchée sur la question dans le cadre de la première Conférence mondiale sur le climat (Genève, 1979); de la Conférence de Vienne sur la protection de la couche d'ozone (1985); de la Conférence internationale sur la protection de la couche d'ozone (Montréal, 1987); de la Conférence de Toronto sur le réchauffement climatique (1988); de l'établissement du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), en 1988; de la deuxième Conférence mondiale sur le climat (Genève, 1990); de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (Rio de Janeiro, 1992) connue sous le nom de Sommet de la Terre; de la première Conférence des parties à la Convention-cadre sur les changements climatiques (COP1 - Berlin, 1995); et de la troisième Conférence des parties (COP3 - Kyoto, 1997); du Protocole de Kyoto et des sommets du G8; et de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (Bali, 2007 et Poznan, 2008), **et qu'elle organise la troisième Conférence mondiale sur le climat à Genève du 31 août au 4 septembre 2009,**

(Suisse)

Alinéa 13

Supprimer l'alinéa.

(Canada)

Alinéa 14

Modifier l'alinéa existant comme suit :

14) *rappelant* que les **Parties pays développés parties** à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC - 1992) sont convenues de ramener, seules ou grâce à la coopération, les émissions anthropiques de gaz à effet de serre aux niveaux de 1990 et de stabiliser les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau qui empêcherait une interférence anthropique dangereuse avec le système climatique,

(Canada)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

14) *rappelant* que les Etats Parties visés à l'annexe I de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques sont convenus de ramener,

individuellement ou conjointement, leurs émissions anthropiques de gaz à effet de serre à leur niveau de 1990 à la fin du 20^{ème} siècle, afin de démontrer que les pays développés prenaient l'initiative de ramener les évolutions à long terme des émissions anthropiques dans l'atmosphère à un niveau qui empêcherait toute perturbation anthropique dangereuse du système climatique, conformément à l'objectif ultime de la Convention,

(Chine)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

14) *rappelant* que **les pays industrialisés** Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC - 1992) sont convenues de ramener, seules ou grâce à la coopération, les émissions anthropiques de gaz à effet de serre aux niveaux de 1990 et de stabiliser les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau qui empêcherait une interférence anthropique dangereuse avec le système climatique,

(Suisse)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

14) *rappelant* que les Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC - 1992) ~~sont convenues~~ **ambitionnaient** de ramener, seules ou grâce à la coopération, les émissions anthropiques de gaz à effet de serre aux niveaux de 1990 et de stabiliser les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau qui empêcherait une interférence anthropique dangereuse avec le système climatique,

(Turquie)

Nouvel alinéa 14bis

Ajouter, après le quatorzième alinéa, un nouvel alinéa comme suit :

14bis) *souscrivant pleinement* à l'objectif visant à limiter à 2°C la hausse moyenne des températures depuis la période préindustrielle, déjà retenu par la résolution précitée adoptée par la 114^{ème} Assemblée de l'UIP,

(France)

Alinéa 16

Modifier l'alinéa existant comme suit :

16) *appuyant* l'accord conclu lors du Sommet du G8 tenu à Hokkaido Toyako en 2008, qui vise "à partager avec toutes les parties à la CCNUCC... l'objectif d'une réduction d'au moins 50 pour cent des émissions globales d'ici 2050 et ... de l'examiner et l'adopter dans les négociations de la CCNUC",

(Japon)

Nouvel alinéa 16bis

Ajouter, après le seizième alinéa, un nouvel alinéa comme suit :

16bis) notant avec satisfaction le caractère ambitieux du plan d'action arrêté par l'Union européenne en décembre 2008 pour atteindre, à l'horizon 2020, les objectifs suivants : diminution d'au moins 20 pour cent de ses émissions de gaz à effet de serre (ce pourcentage étant porté à 30 pour cent en cas de conclusion d'un accord global post-Kyoto à Copenhague en 2009), amélioration de 20 pour cent de son efficacité énergétique et augmentation de la proportion d'énergies renouvelables pour la porter à au moins 20 pour cent,

(France)

Alinéa 17

Modifier l'alinéa existant comme suit :

17) ~~consciente que ces principes ne sont applicables~~ **ces objectifs ne peuvent être atteints** que si les pays développés prennent des engagements plus rigoureux pour limiter les gaz à effet de serre et s'accordent sur le transfert aux pays en développement de ressources et de technologies respectueuses du climat grâce à un partenariat faisant intervenir les gouvernements, les citoyens et les composantes essentielles de la société, et que si la lutte contre la pauvreté, une politique démographique appropriée, la réduction et l'élimination de modes de consommation et de production non viables et l'association pleine et entière de la population à la prise de décision politique sont considérées comme des préalables au développement durable,

(Canada)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

17) ~~consciente que ces principes ne sont applicables que si les pays développés prennent~~ **l'initiative de réduire sensiblement leurs émissions de gaz à effet de serre, en allouant des moyens financiers et s'accordent sur le transfert** aux pays en développement **et en leur transférant des technologies respectueuses de l'environnement par le biais des mécanismes mis en place dans le cadre de la CCNUCC,** ~~de ressources et de technologies respectueuses du climat grâce à un partenariat faisant intervenir les gouvernements, les citoyens et les composantes essentielles de la société,~~ et que si la lutte contre la pauvreté, une politique démographique appropriée, la réduction et l'élimination de modes de consommation et de production non viables et l'association pleine et entière de la population à la prise de décision politique sont considérées comme des préalables au développement durable,

(Chine)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

17) ~~consciente que ces principes ne sont applicables que si les pays développés prennent des engagements plus rigoureux pour limiter les gaz à effet de serre et s'accordent sur le transfert aux pays en développement de ressources et de technologies respectueuses du climat grâce à un partenariat faisant intervenir les gouvernements, les citoyens et les composantes essentielles de la société,~~ **notamment le secteur de l'économie,** et que si la lutte contre la pauvreté, une politique démographique appropriée, la réduction et l'élimination de modes de consommation et de production non viables et l'association pleine et entière de la population à la prise de décision politique sont considérées comme des préalables au développement durable,

(Suisse)

Alinéas 18 et 19

Remplacer les alinéas 18 et 19 existant par le texte suivant :

18) *rappelant que, conformément au Protocole de Kyoto, adopté à la troisième Conférence des parties à la CCNUCC, les Parties développées (Annexe I) se sont engagées, individuellement ou conjointement, à ramener le total de leurs émissions de six gaz ou groupes de gaz à effet de serre à des niveaux inférieurs d'au moins 5 pour cent à ceux de 1990 en moyenne entre 2008 et 2012,*

(Canada)

Alinéa 19

Supprimer l'alinéa.

(Canada)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

19) *rappelant que, conformément au Protocole de Kyoto, les Etats parties **figurant à l'Annexe I** se sont engagés, individuellement ou conjointement, à ramener, à l'horizon 2012, le total de leurs émissions de six gaz ou groupes de gaz à effet de serre à des niveaux inférieurs d'au moins 5,2 pour cent à ceux de 1990,*

(Cuba)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

19) *rappelant que, conformément au Protocole de Kyoto, **les pays industrialisés** ~~Etats~~ parties se sont engagés, individuellement ou conjointement, à ramener, à l'horizon 2012, le total de leurs émissions de six gaz ou groupes de gaz à effet de serre à des niveaux inférieurs d'au moins 5,2 pour cent à ceux de 1990,*

(Suisse)

Nouvel alinéa 23bis

Ajouter, après le vingt-troisième alinéa, un nouvel alinéa comme suit :

23 bis) *considérant que les participants à la quatrième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD IV, Yokohama, 2008) sont convenus d'intensifier les efforts mondiaux pour traiter divers dossiers dont le développement de l'Afrique, les questions environnementales, les changements climatiques et la pauvreté, et qu'ils ont accueilli avec intérêt le partenariat "Cool Earth", mécanisme de financement mis en place par le Japon pour aider les pays en développement à lutter contre les changements climatiques,*

(Japon)

Alinéa 24

Modifier l'alinéa existant comme suit :

24) *soulignant* que, d'après le Rapport 2007/2008 sur le développement humain, les changements climatiques sapent l'action internationale de lutte contre la pauvreté et hypothèquent les efforts visant à honorer les engagements relatifs aux OMD, et que la préservation de l'environnement est de ce fait un élément majeur pour l'élimination de la pauvreté, un des objectifs convenus à l'unanimité par la communauté internationale, **en outre, les initiatives prises pour lutter contre les changements climatiques ne doivent pas nuire à la réalisation des OMD,**

(Chine)

Nouvel alinéa 24bis

Ajouter, après le vingt-quatrième alinéa, un nouvel alinéa comme suit :

24bis) *considérant* qu'il est essentiel d'édifier des sociétés fondées sur le recyclage des matériaux grâce à l'initiative 3R (Réduire, Réutiliser, Recycler) adoptée en 2004 au Sommet du G8 à Sea Island pour promouvoir le développement durable,

(Japon)

Alinéa 25

Modifier l'alinéa existant comme suit :

25) *notant* que les ~~catégories démunies de la~~ populations des pays en développement sont particulièrement exposées aux effets des changements climatiques en raison de leur capacité d'adaptation limitée et qu'elles ont donc particulièrement droit à la solidarité et à l'aide des pays industrialisés,

(Chine)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

25) ~~*notant*~~ ***préoccupée par le fait*** que les catégories démunies de la population des pays en développement sont particulièrement exposées aux effets des changements climatiques en raison de leur capacité d'adaptation limitée et ***considérant*** qu'elles ont donc particulièrement droit à la solidarité et à l'aide des pays industrialisés,

(France)

Alinéa 26

Supprimer l'alinéa.

(Canada)

Alinéa 27

Supprimer l'alinéa.

(Canada)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

27) *consciente* que la grande majorité de l'humanité ne peut vivre sans électricité et sans combustibles fossiles et qu'environ deux milliards de personnes dans le monde n'ont pas accès

à l'électricité, **et qu'il est nécessaire d'améliorer le rendement énergétique dans les secteurs appropriés des économies nationales et dans l'économie mondiale,**

(Cuba)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

27) *consciente* que la grande majorité de l'humanité ne peut vivre sans électricité et, **en l'état actuel des techniques de production de l'énergie**, sans combustibles fossiles, et qu'environ deux milliards de personnes dans le monde n'ont pas accès à l'électricité,

(France)

Alinéa 28

Supprimer l'alinéa.

(Canada)

Alinéa 29

Modifier l'alinéa existant comme suit :

29) *considérant* qu'il y a des déséquilibres marqués, même au sein des sociétés, quant à la capacité des citoyens de faire face aux ~~atteintes portées au climat~~ **répercussions des changements climatiques** et qu'ils transparaissent en particulier dans la condition précaire de la femme dans les pays en développement, qui est souvent la conséquence directe du lien existant entre climat, environnement et instabilité des approvisionnements,

(Canada)

Alinéa 30

Supprimer l'alinéa.

(Canada, Chine)

Alinéa 31

Supprimer l'alinéa.

(Canada)

Remplacer l'alinéa existant par le texte suivant :

31) ***considérant* que les pays de l'OCDE doivent honorer l'engagement qu'ils ont pris de lutter contre le sous-développement et la pauvreté,**

(Chine)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

31) *consciente* que les pays industrialisés et les pays dont l'économie est en expansion doivent honorer leurs engagements à lutter contre le sous-développement et la pauvreté ~~conformément aux promesses des~~, **notamment en tenant les promesses faites par les** membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE),

(France)

Alinéa 32

Sans objet en français.

(Canada)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

32) *notant* qu'en matière énergétique l'interdépendance croissante des pays producteurs, consommateurs et de transit crée un besoin de dialogue dans un esprit de coopération **et de solidarité**, pour leur permettre de tirer pleinement profit de leur dépendance mutuelle et promouvoir la sécurité énergétique mondiale compte dûment tenu des intérêts de toutes les parties prenantes (Déclaration de Kiev de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE - 2007),

(Cuba)

Alinéa 33

Modifier l'alinéa existant comme suit :

33) ~~condamnant résolument~~ **rejetant fortement** toute tentative visant à utiliser les questions relatives à la sécurité énergétique et à l'approvisionnement en l'énergie comme moyen de pression politique,

(Canada)

Nouvel alinéa 33bis

Ajouter, après le trente-troisième alinéa, un nouvel alinéa comme suit :

33bis) profondément préoccupée de ce que certains pays ferment les yeux sur les carences démocratiques de pays riches en énergie en vue d'en acquérir les ressources énergétiques,

(Japon)

Alinéa 34

Modifier l'alinéa existant comme suit :

34) *soulignant* que les nations doivent instaurer des mécanismes pour ~~surmonter~~ **prévenir les situations de crise et de pénurie**, autrement dit un système de gestion des crises énergétiques **qui faciliterait le renforcement des capacités dans les pays les plus vulnérables,**

(Cuba)

Nouvel alinéa 34bis

Ajouter, après le trente-quatrième alinéa, un nouvel alinéa comme suit :

34bis) consciente qu'une gouvernance rénovée est un outil indispensable pour allier développement économique et protection de l'environnement,

(Maroc)

Alinéas 36 et 37

Remplacer les alinéas 36 et 37 par un seul alinéa comme suit :

36) *tenant compte des découvertes du quatrième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) publié en 2007 au sujet des biocarburants, ainsi, qu'entre autres, des ~~et~~ résultats des débats qui ont eu lieu à l'occasion de la Conférence internationale sur les biocarburants, tenue à São Paulo (Brésil), du 17 au 21 novembre 2008, et 37)* ~~—————~~ *considérant de* la Déclaration sur les "Parlements et les biocarburants" de São Paulo signée par 20 parlementaires de tous les continents présents à la Réunion spéciale à l'intention des parlementaires, tenue en marge de la Conférence internationale sur les biocarburants susmentionnée,

(Suisse)

Alinéa 36

Supprimer l'alinéa.

(Canada)

Nouvel alinéa 36bis

Ajouter, après le trente-sixième alinéa, un nouvel alinéa comme suit :

36bis) *encourageant la recherche scientifique sur la transformation des restes animaux et végétaux en biocarburants,*

(Emirats arabes unis)

Alinéa 37

Supprimer l'alinéa.

(Canada, Suisse)

Alinéa 38

Supprimer l'alinéa.

(Canada)

Alinéa 39

Supprimer l'alinéa.

(Canada, Chine, Suisse)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

39) *notant que les voitures d'occasion en circulation dans les pays en développement ~~tous les véhicules automobiles en circulation dans les pays développés et en développement~~ sont une source considérable d'émissions de CO₂,*

(Philippines)

Nouvel alinéa 39bis

Ajouter, après le trente-neuvième alinéa, un nouvel alinéa comme suit :

39bis) notant qu'aux termes du Plan stratégique pour la Convention sur la diversité biologique, adopté en 2002, "la diversité biologique procure des biens et des services qui sous-tendent le développement durable de nombreuses manières importantes, contribuant ainsi à l'atténuation de la pauvreté",

(Japon)

Alinéa 40

Remplacer l'alinéa existant par le texte suivant :

40) considérant que les changements de l'utilisation des terres et la déforestation sont la cause d'environ 20 pour cent des émissions anthropiques de gaz à effet de serre et que ces pratiques peuvent également mener à l'érosion des sols et à des pertes au chapitre de la biodiversité,

(Canada)

Nouvel alinéa 40bis

Ajouter, après le quarantième alinéa, un nouvel alinéa comme suit :

40bis) notant que les énergies renouvelables étant le meilleur moyen de promouvoir une production d'électricité faiblement émettrice de carbone, de réduire les émissions de CO₂, de favoriser l'indépendance énergétique et la sécurité en matière d'approvisionnement, de réduire la dépendance à l'égard des combustibles fossiles (pétrole, gaz et charbon) et des ressources minérales (uranium), de favoriser l'expansion des économies régionales et de préserver des emplois en s'appuyant sur des sources d'énergie locales,

(Canada)

DISPOSITIF

Paragraphe 1

Remplacer le paragraphe existant par le texte suivant :

- 1. demande instamment à toutes les parties aux négociations de la feuille de route de Bali de la CCNUCC, notamment celles qui sont également membres de l'UIP, de travailler avec diligence et en toute bonne foi à une réponse efficace et mondiale à la crise des changements climatiques, laquelle sera conclue à la 15^{ème} Conférence des Parties, tout en sachant que cette réponse n'est pas facultative, mais impérative;**

(Canada)

Paragraphe 2

Supprimer le paragraphe.

(Canada)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

2. *demande instamment* aux gouvernements de prendre conscience que la préservation des ressources naturelles dans l'esprit des OMD dépend à la fois de l'instauration d'un partenariat mondial en faveur du développement et d'une volonté commune, **en particulier des pays développés**, de lutter énergiquement contre la pauvreté et la faim dans le monde;

(Cuba)

Paragraphe 3

Modifier le paragraphe existant comme suit :

3. *appelle* les parlements à comprendre qu'ils ont une responsabilité particulière dans ~~la~~ **le développement** ~~préservation~~ des ressources naturelles ~~vitales~~ de notre planète;

(Canada)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

3. *appelle* les parlements à comprendre qu'ils ont une responsabilité particulière dans la préservation des ressources naturelles vitales de notre planète; **et plaide pour des mesures gouvernementales et une mobilisation des citoyens en faveur de la protection de l'environnement;**

(Cuba)

Nouveau paragraphe 3bis

Ajouter, après le paragraphe 3, un nouveau paragraphe comme suit :

- 3bis. demande aux parlements et aux parlementaires des pays développés d'inciter leurs gouvernements à honorer leur engagement d'allouer 0,7 pour cent du PNB à l'aide publique au développement (APD), comme le stipule la Déclaration du Millénaire;**

(Cuba)

Paragraphe 4

Supprimer le paragraphe.

(Canada)

Paragraphe 5

Supprimer le paragraphe.

(Canada)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

5. *souligne* que l'accès à l'eau potable et une alimentation équilibrée sont indispensables à la santé publique, et *souligne en outre* que l'accès à l'eau potable est essentiel pour réduire la pauvreté et les maladies associées à la rareté de l'eau ~~et, à cet égard, appuie~~

~~fermement la proposition du PNUD de déclarer le droit à l'eau droit humain fondamental;~~

(Turquie)

Paragraphe 6

Remplacer le paragraphe existant par le texte suivant :

6. **appelle de ses vœux une plus grande coopération entre les pays développés et ceux en développement afin que le développement soit durable, notamment les gestes posés pour lutter contre les changements climatiques et favoriser la gestion durable des ressources;**

(Canada)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

6. *appelle de ses vœux* une action mondiale pour la protection du climat, une gestion raisonnée de ressources qui sont précieuses et le développement durable partout dans le monde, enjeux clés du XXI^{ème} siècle, qui ne sont réalisables que ~~si les pays développés et en développement agissent ensemble~~ **s'il y a une réelle volonté politique des pays développés, en grande partie responsables de la dégradation de l'environnement, et si les engagements de réduction des émissions de gaz à effet de serre sont honorés;**

(Cuba)

Paragraphe 7

Supprimer le paragraphe.

(Canada)

Paragraphe 8

Modifier le paragraphe existant comme suit :

8. *plaide* pour l'élaboration du système d'échange de droits d'émission prescrit par le Protocole de Kyoto **et l'établissement de ponts entre ce système et d'autres systèmes établis par** ~~auquel~~ les Etats non signataires ~~peuvent prendre part;~~

(Suisse)

Paragraphe 8 et 9

Remplacer les paragraphes existant par un seul nouveau paragraphe comme suit :

8. **encourage** les pays qui ne l'ont pas encore fait à établir un lien entre leurs registres nationaux et le Relevé international des transactions, et ainsi permettre une plus grande utilisation du mécanisme d'échange de droits d'émission du Protocole de Kyoto, qui, avec le mécanisme de développement propre, permettra une plus grande participation des pays non visés à l'Annexe I à la réduction des émissions de gaz à effet de serre;

(Canada)

Nouveau paragraphe 8bis

Ajouter, après le paragraphe 8, un nouveau paragraphe comme suit :

8bis. invite les Etats qui émettent de fortes quantités de gaz à effet de serre et les organisations régionales compétentes à suivre l'exemple donné par les décisions prises par l'Union européenne en décembre 2008 pour limiter ses émissions, améliorer son efficacité énergétique et augmenter le recours aux énergies renouvelables, et à adopter des plans d'action visant à obtenir des résultats significatifs dans ces trois domaines à l'horizon 2020;

(France)

Paragraphe 9

Supprimer le paragraphe.

(Canada)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

9. *appelle* les Etats à renforcer la rentabilité et la flexibilité dans la poursuite des objectifs liés au climat au moyen d'un système d'échange des droits d'émission et de l'extension **géographique et sectorielle** des mécanismes prévus par le Protocole de Kyoto au titre de projets;

(Suisse)

Paragraphe 10

Modifier le paragraphe existant comme suit :

10. *encourage* les pays développés à promouvoir le transfert de technologie à destination des pays en développement de manière à améliorer les conditions environnementales, de santé et le niveau de vie ~~dans ces pays et à coordonner la poursuite des objectifs environnementaux, économiques et de développement~~ **et à inclure des systèmes pour les mécanismes de transfert de technologie qui veilleront à une participation nationale active aux processus de production, de commercialisation et de maintenance;**

(Canada)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

10. *encourage* **tant** les pays développés **que les pays en développement qui produisent des technologies écologiquement rationnelles** à promouvoir le transfert de technologie à destination des pays en développement de manière à améliorer les conditions environnementales, de santé et le niveau de vie dans ces pays et à coordonner la poursuite des objectifs environnementaux, économiques et de développement;

(Suisse)

Nouveau paragraphe 10bis

Ajouter, après le paragraphe 10, un nouveau paragraphe comme suit :

10bis. invite les pays développés à promouvoir et coopérer à l'élaboration, l'application et la diffusion - notamment par le transfert de technologies - de pratiques et procédés permettant de maîtriser, réduire ou prévenir les émissions anthropiques de gaz à effet de serre, à des conditions préférentielles, sans exiger de concessions politiques, et en tenant compte des besoins propres aux pays en développement;

(Cuba)

Ajouter, après le paragraphe 10, un nouveau paragraphe comme suit :

10bis. prie instamment les pays développés de travailler en coordination avec les pays en développement, où subsiste l'essentiel de la biodiversité de la planète, afin de préserver cette biodiversité et de veiller à ce que le développement soit compatible avec la préservation de ce patrimoine;

(Espagne)

Nouveau paragraphe 11bis

Ajouter, après le paragraphe 11, un nouveau paragraphe comme suit :

11bis. engage tous les Etats à participer dans un esprit constructif aux négociations internationales sur le climat en vue de définir à Copenhague un dispositif post-Kyoto dans le cadre duquel chaque État participerait de manière effective et contrôlée, sur la base du principe des responsabilités communes mais différenciées, à la nécessaire réduction globale des émissions de gaz à effet de serre;

(France)

Nouveaux paragraphes 11bis et 11ter

Ajouter, après le paragraphe 11, deux nouveaux paragraphes comme suit :

11bis. invite les pays à souscrire à l'accord conclu en 2008 lors du Sommet du G8 de Hokkaido Toyako et à n'épargner aucun effort pour instituer, en vue de l'après-2012, un cadre efficace de réduction des émissions de gaz à effet de serre;

11ter. estime que le choix d'une approche sectorielle pour le cadre après-2012 serait propice à la fixation d'un objectif équitable de réduction des émissions et à une participation plus active des pays en développement à ce cadre;

(Japon)

Paragraphes 12, 13 et 15

Remplacer les paragraphes 12, 13 et 15 par un nouveau paragraphe comme suit :

12. prie les gouvernements d'adopter des normes d'efficacité énergétique pour les appareils et de mettre en place des codes du bâtiment avec des normes d'efficacité énergétique, et tout en examinant les politiques pour rehausser les normes d'efficacité énergétique, de voir le programme innovant du Japon comme un exemple de réussite;

(Canada)

Paragraphe 12

Sans objet en français.

(Suisse)

Nouveau paragraphe 12bis

Ajouter, après le paragraphe 12, un nouveau paragraphe comme suit :

12bis. encourage les pays à promouvoir l'efficacité énergétique dans les secteurs de la production de l'électricité et de son transport, la production de chaleur pour le chauffage des bâtiments et les moteurs électriques;

(Suisse)

Paragraphe 13

Supprimer le paragraphe.

(Canada)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

13. encourage les pays à imiter le programme innovant du Japon et à faire en sorte que les appareils les plus économes en énergie servent de référence pour tous les autres appareils **et salue le travail entrepris dans le domaine de l'énergie par certains pays d'Amérique latine et des Caraïbes au titre de l'Alternative bolivarienne pour le projet d'intégration des Amériques (ALBA);**

(Cuba)

Paragraphe 14

Supprimer le paragraphe.

(Canada)

Paragraphe 15

Supprimer le paragraphe.

(Canada)

Paragraphe 16

Remplacer le paragraphe existant par le texte suivant :

16. demande aux gouvernements d'engager un dialogue avec l'industrie automobile visant l'augmentation de la production de véhicules produisant peu d'émissions;

(Canada)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

16. demande aux gouvernements d'engager un dialogue avec l'industrie automobile, qui a des responsabilités particulières dans ce cadre, et de l'inciter à construire des

véhicules écologiques et des **voitures électriques** faiblement émetteurs de carbone et à basse consommation d'énergie;

(Espagne)

Nouveau paragraphe 16bis

Ajouter, après le paragraphe 16, un nouveau paragraphe comme suit :

16bis. *prie instamment* les gouvernements d'investir dans des systèmes de train à grande vitesse et de transport public pour réduire les émissions de CO₂ ainsi que pour créer de nouveaux débouchés économiques, accroître la mobilité et réduire les embouteillages et la pollution;

(Philippines)

Paragraphe 17

Remplacer le paragraphe existant par le texte suivant :

17. *encourage* les gouvernements à faciliter la coordination de l'urbanisme et à mieux le financer, y compris le transport en commun, dans l'objectif de réduire le nombre de véhicules-kilomètres par année;

(Canada)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

17. *encourage* l'industrie automobile à ~~permettre une utilisation accrue~~ **privilégier les économies d'énergie dans son utilisation** des biocarburants durables, tels que l'éthanol, étant donné l'importance toujours croissante des sources d'énergie renouvelables dans le cadre d'une politique climatique judicieuse et durable;

(Cuba)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

17. *encourage* l'industrie automobile à permettre une utilisation ~~accrue~~ des biocarburants durables, ~~tels que l'éthanol~~, étant donné l'importance toujours croissante des sources d'énergie renouvelables dans le cadre d'une politique climatique judicieuse et durable;

(Suisse)

Paragraphe 18

Remplacer le paragraphe existant par le texte suivant :

18. *demande* aux gouvernements de réaliser et de financer des recherches sur les biocarburants de deuxième génération, comme l'éthanol cellulosique, afin d'atténuer les conséquences négatives associées à leur production telles que la déforestation et la diminution des terres consacrées à la production alimentaire;

(Canada)

Remplacer le paragraphe existant par le texte suivant :

18. **recommande aux gouvernements de veiller à ce que l'utilisation croissante des biocarburants n'entraîne pas une réduction dangereuse des surfaces consacrées aux cultures vivrières ou ne cause pas de dégâts à l'environnement;**

(France)

Paragraphe 19

Remplacer le paragraphe existant par le texte suivant :

19. **encourage les gouvernements à faire une meilleure gestion des forêts afin de diminuer les émissions de gaz à effet de serre, l'érosion des sols et la perte de biodiversité, notamment en encourageant le programme de réduction des émissions provenant de la déforestation et de la dégradation des forêts dans les pays en développement (REDD) de la CCNUCC;**

(Canada)

Nouveau paragraphe 19bis

Ajouter, après le paragraphe 19, un nouveau paragraphe comme suit :

- 19bis. **demande aux pays de prendre des mesures afin de réduire le taux actuel de perte de biodiversité, et les invite à renforcer leur coopération en vue de la dixième Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique (COP10) et cinquième Réunion des Parties au Protocole de Cartagena (COP-MOP5) qui se tiendront à Nagoya (Japon), en 2010;**

(Japon)

Nouveau paragraphe 20

Remplacer le paragraphe existant par le texte suivant :

20. **demande aux parlementaires d'encourager leur gouvernement à donner l'exemple grâce à leur pouvoir d'achat et leur gestion interne en augmentant leur utilisation des produits à faibles émissions sur toute leur durée de vie, et en construisant des locaux éco-énergétiques ou en les modifiant en ce sens;**

(Canada)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

20. **demande aux parlements des pays industrialisés en particulier de veiller à ce que l'administration de leur pays contribue à ~~contribue~~ **prene** l'initiative de la lutte mondiale contre les changements climatiques et à de la réduction des émissions de gaz à effet de serre en équipant ses locaux de systèmes d'alimentation électrique, de chauffage et de climatisation fonctionnant aux énergies renouvelables, ou en les modifiant en ce sens, et en modernisant le parc immobilier et en l'équipant de dispositifs à faible consommation d'énergie;**

(Chine)

Nouveau paragraphe 20bis

Ajouter, après le paragraphe 20, un nouveau paragraphe comme suit :

20bis *demande* aux pays de considérer la politique des prix et des subventions pour les énergies fossiles dans les divers secteurs pertinents en vue de promouvoir la politique climatique;

(Suisse)

Paragraphe 21

Modifier le paragraphe existant comme suit :

21. *estime* qu'un engagement fort des gouvernements et des parlements de tous les pays est d'une importance cruciale pour la mise en œuvre **du développement durable** ~~de stratégies communes de développement dans tous les secteurs qui soient de nature à améliorer la qualité de l'environnement (y compris pour la pêche);~~

(Canada)

Paragraphe 22

Modifier le paragraphe existant comme suit :

22. *demande instamment* aux gouvernements **et en particulier ceux des Membres de l'UIP** de favoriser le développement mondial des énergies renouvelables (énergie éolienne, biomasse et biogaz, panneaux photovoltaïques et énergie solaire, énergie hydroélectrique et géothermie) comme principale source d'énergie, ~~les énergies renouvelables étant le meilleur moyen de promouvoir une production d'électricité faiblement émettrice de carbone, de réduire les émissions de CO₂, de favoriser l'indépendance énergétique et la sécurité en matière d'approvisionnement, de réduire la dépendance à l'égard des combustibles fossiles (pétrole, gaz et charbon) et des ressources minérales (uranium), de favoriser l'expansion des économies régionales et de préserver des emplois en s'appuyant sur des sources d'énergie locales~~ **notamment en soutenant la recherche-développement et en appliquant des politiques destinées à encourager la mise en œuvre de ces énergies;**

(Canada)

Paragraphe 23

Supprimer le paragraphe.

(Canada)

Nouveau paragraphe 23bis

Ajouter, après le paragraphe 23, un nouveau paragraphe comme suit :

23bis. *demande* aux gouvernements de former les compétences et les expertises nationales pour maîtriser les technologies énergétiques d'aujourd'hui et de demain;

(Maroc)

Paragraphe 24

Supprimer le paragraphe.

(Canada)

Nouveau paragraphe 24bis

Ajouter, après le paragraphe 24, un nouveau paragraphe comme suit :

24bis. invite les gouvernements à développer les énergies renouvelables dans tous les secteurs où elles peuvent se substituer aux énergies conventionnelles et, ce, selon les spécificités de chaque région;

(Maroc)

Paragraphe 25

Supprimer le paragraphe.

(Canada)

Nouveau paragraphe 25bis

Ajouter, après le paragraphe 25, un nouveau paragraphe comme suit :

25bis. prie instamment les pays en développement de participer activement au partenariat "Cool Earth", mécanisme de financement mis en place par le Japon pour aider ces pays à lutter contre les changements climatiques;

(Japon)

Paragraphe 26

Remplacer le paragraphe existant par le texte suivant :

26. dissuade les Etats de faire le choix de l'énergie nucléaire pour produire de l'énergie sans émettre de CO₂;

(Canada)

Remplacer le paragraphe existant par le texte suivant :

26. encourage gouvernements et parlements à engager des débats ouverts sur les avantages et les inconvénients de l'énergie nucléaire par rapport aux autres sources d'énergie et notamment aux énergies fossiles, en tenant compte des rejets de gaz à effet de serre mais aussi des autres impacts environnementaux et des impératifs de sécurité;

(France)

Paragraphe 27

Supprimer le paragraphe.

(Suisse)

Paragraphe 27 et 28

Remplacer les paragraphes 27 et 28 et les remplacer par un nouveau paragraphe comme suit :

27. **demande instamment aux États de favoriser la recherche et le développement sur le captage et le stockage du dioxyde de carbone, tout en ayant conscience que, malgré son grand potentiel de réduction des émissions, la technique a des limites de capacité, qu'elle est actuellement coûteuse et qu'elle doit uniquement faire partie d'un ensemble d'actions devant être axées sur la mise en place d'énergies renouvelables et sur l'amélioration de l'efficacité énergétique;**

(Canada)

Paragraphe 28

Supprimer le paragraphe.

(Canada)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

28. *encourage* les Etats à prendre conscience, néanmoins, que cette technique CSC ~~peut~~ **pourrait** également apporter une contribution ~~importante~~ à la lutte contre les changements climatiques, car elle permet une utilisation écologique de matières premières disponibles en grandes quantités dans divers pays;

(Chine)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

28. *encourage* les Etats à prendre conscience, néanmoins, que cette technique CSC, **employée dans le contexte d'une politique climatique durable**, peut également apporter une contribution importante à la lutte contre les changements climatiques, car elle permet une utilisation écologique de matières premières disponibles en grandes quantités dans divers pays;

(Suisse)

Paragraphe 29 et 30

Remplacer les paragraphes 29 et 30 par un nouveau paragraphe comme suit :

29. **appelle les Etats à soutenir la recherche sur l'utilisation de l'hydrogène comme vecteur énergétique, en ayant conscience que la source principale d'énergie pour la production d'hydrogène doit être faible en dioxyde de carbone et que les technologies reposant sur l'hydrogène sont contraintes par de sérieuses limites, ce qui veut dire que sa mise en place à grande échelle n'aura pas lieu avant quelque temps et qu'en conséquence ses possibilités en tant que moyen de réduire les émissions de gaz à effet de serre à court terme sont minces;**

(Canada)

Paragraphe 30

Supprimer le paragraphe.

(Canada)

Nouveau paragraphe 30bis

Ajouter, après le paragraphe 30, un nouveau paragraphe comme suit :

30bis. estime que la recherche dans le domaine de la fusion thermonucléaire doit être fermement soutenue et se félicite de la réalisation du projet ITER;

(Belgique)

Paragraphe 31

Supprimer le paragraphe.

(Canada)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

31. *encourage* les Etats à attacher plus d'importance, à l'avenir, à apporter une réponse multilatérale à l'enjeu de la protection durable de l'environnement ~~dans le cadre d'une "politique intérieure mondiale"~~, lequel enjeu doit les amener à veiller à ce que chaque décision politique soit guidée par l'exigence de développement durable et la nécessité de sauvegarder les ressources naturelles vitales de la planète;

(Cuba)

Nouveau paragraphe 31bis

Ajouter, après le paragraphe 31, un nouveau paragraphe comme suit :

31bis. invite les pays à édifier des sociétés fondées sur le recyclage des matériaux grâce à l'initiative 3R (Réduire, Réutiliser, Recycler);

(Japon)

Paragraphe 33

Supprimer le paragraphe.

(Canada)

Nouveau paragraphe 33bis

Ajouter, après le paragraphe 33, un nouveau paragraphe comme suit :

33bis. insiste pour promouvoir l'efficacité énergétique dans tous les secteurs économiques et sociaux par l'utilisation rationnelle de l'énergie dans tous ses usages en adoptant des comportements responsables dans notre quotidien afin d'éviter tout gaspillage et de réaliser ainsi des économies d'énergie;

(Maroc)

Paragraphe 34 et 35

Remplacer les paragraphes 34 et 35 par un nouveau paragraphe comme suit :

34. **encourage les gouvernements, s'il y a lieu en coopération l'un avec l'autre, à mettre en place des réseaux électriques conçus pour favoriser les sources renouvelables d'électricité disséminées et intermittentes;**

(Canada)

Paragraphe 34

Modifier le paragraphe existant comme suit :

34. *appelle* les Etats à encourager **l'exploration de diverses approches dans le domaine de la production de l'électricité comme par exemple** la décentralisation des installations de production d'électricité et de chauffage à partir de l'énergie solaire de manière à éviter les pertes de transmission engendrées par de longues chaînes d'approvisionnement, tout en s'impliquant dans de grands réseaux régionaux pour les énergies renouvelables;

(Suisse)

Paragraphe 35

Supprimer le paragraphe.

(Canada)

Paragraphe 36

Supprimer le paragraphe.

(Canada et Suisse)

Nouveau paragraphe 36bis

Ajouter, après le paragraphe 36, un nouveau paragraphe comme suit :

- 36bis. **demande aux gouvernements de former les compétences et les expertises nationales pour maîtriser les technologies énergétiques liées au développement de l'énergie renouvelable;**

(Maroc)

Paragraphe 37

Supprimer le paragraphe.

(Canada)

Paragraphe 38

Supprimer le paragraphe.

(Canada)

Paragraphe 39

Supprimer le paragraphe.

(Canada)

Paragraphe 40

Supprimer le paragraphe.

(Canada)

Nouveau paragraphe 40bis

Ajouter, après le paragraphe 40, un nouveau paragraphe comme suit :

40bis. invite les gouvernements et les organisations internationales à promouvoir des techniques agricoles respectueuses de l'environnement, dont l'agriculture biologique, afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre et la perte de biodiversité résultant de l'activité agricole dans les pays en développement, ainsi qu'à promouvoir le développement durable dans ces pays;

(Japon)

Paragraphe 41

Supprimer le paragraphe.

(Canada)

Nouveaux paragraphes 42bis et 42ter

Ajouter, après le paragraphe 42, deux nouveaux paragraphes comme suit :

42bis. engage les gouvernements à mettre en œuvre les mesures appropriées pour atténuer les effets négatifs de la crise économique internationale sur l'investissement dans les secteurs de l'énergie et de l'environnement et sur le développement des pays en développement;

42ter. demande aux gouvernements et aux parlements de poursuivre les efforts diplomatiques appropriés pour prévenir tout acte politique lié à l'acquisition ou à la fourniture d'énergie qui menacerait la gouvernance démocratique d'autres nations;

(Japon)

Nouveau paragraphe 43bis

Ajouter, après le paragraphe 43, un nouveau paragraphe comme suit :

43bis. engage les gouvernements à n'épargner aucun effort pour conclure des accords en vue de l'établissement d'un régime de l'après-Kyoto à la 15^{ème} Conférence des Parties, à Copenhague;

(Indonésie)

Nouveaux paragraphes 43bis, 43ter, 43quater, 43quinquies et 43sexies

Ajouter, après le paragraphe 43, cinq nouveaux paragraphes comme suit :

43bis. aide pour une plus grande sensibilisation à l'impact des changements climatiques et à la nécessité d'optimiser les ressources énergétiques renouvelables, notamment par des campagnes dans les médias, et invite les citoyens à apporter leur contribution à l'atténuation des changements climatiques par des programmes de protection de l'environnement visant au reboisement, et par des campagnes pour les économies d'énergie;

- 43ter. *encourage* les gouvernements à investir dans des projets immobiliers écologiques ~~soutenables~~ afin d'éviter la surexploitation des ressources naturelles, à l'instar de l'Initiative "Blue Communities" lancée par l'entreprise publique de développement foncier Nakheel de Dubaï;
- 43quater. *plaide* pour la mise en place d'une ville internationale sans carbone, non polluante et sans déchets sur le modèle de l'initiative Masdar lancée par les Emirats arabes unis en 2006;
- 43quinquies. *estime* que la crise financière mondiale, et l'effondrement économique qu'elle a engendré, ne doivent pas empêcher les Etats de protéger l'environnement et d'atténuer l'impact des changements climatiques par l'utilisation d'énergies propres respectueuses de l'environnement même si elles sont coûteuses; *estime en outre* que le financement de projets et programmes environnementaux ne devrait pas être affecté;
- 43sexies. *appelle* à la création de prix internationaux visant à récompenser les initiatives pour la protection de l'environnement et l'atténuation des changements climatiques qui pourraient être décernés à des instances gouvernementales, des entreprises privées, des organisations non gouvernementales et des particuliers, à l'instar du prix "Zayed Future Energy" lancé par les Emirats arabes unis au cours du Sommet mondial des énergies du futur de 2008;

(Emirats arabes unis)